

**DECISION N° 2020-40**

**DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE**

**Le directeur du Groupe Hospitalier Paul Guiraud,**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33 et suivants ;

Vu l'arrêté en date du 11 août 2015 nommant Monsieur Didier HOTTE en qualité de directeur du groupe hospitalier Paul Guiraud à Villejuif à compter du 15 septembre 2015, et l'arrêté de maintien dans ces fonctions en date du 21 août 2019 ;

Vu l'organisation de la Direction ;

Attendu que le directeur d'un établissement public de santé peut, sous sa responsabilité, déléguer sa signature ;

Attendu que Monsieur Didier HOTTE, directeur, est empêché à la date de signature de la certificat de cession et du bon de réception d'un véhicule le 17 juin 2020 à Boulogne-Billancourt;

**- DECIDE -**

**ARTICLE 1 :**

Une délégation de signature est donnée à Monsieur Didier BRISSON, responsable du service transport, afin de signer au nom du directeur du Groupe Hospitalier Paul Guiraud le certificat de cession du véhicule de marque Renault Fluence immatriculé AR-485-VV, et le bon de réception du véhicule de marque Renault Clio immatriculé FQ-165-AC, le 17 juin 2020.

**ARTICLE 2:**

Monsieur Didier HOTTE, directeur du groupe hospitalier, est chargé de l'application de la présente décision.

**ARTICLE 3:**

La présente décision sera publiée au bulletin des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne, ainsi que sur le site intranet du groupe hospitalier.

Fait à Villejuif, le 16 juin 2020

**Le directeur**



**Didier HOTTE**